



## RENSEIGNEMENTS

Syndicat d'initiative  
d'Henrichemont

3 place de l'Hôtel-de-Ville  
18250 Henrichemont  
02 48 26 74 13

## À VOIR ALENTOUR

Étangs et ruisseaux.  
Village de potiers  
à La Borne.

Coordonnées GPS au départ  
Latitude 47° 18' 12,92"  
Longitude 2° 31' 35,04"

## ACCÈS AU DÉPART DE LA BALADE



L'étang du Petit Bois,  
entre les points 5 et 6.

Prix : 1,00 €

Extrait du  
guide départemental  
de randonnée Le Cher,  
qui présente 46 balades  
à pied et 4 à VTT.



ISBN 2-84466-114-9



9 782844 661142



## HENRICHEMONT

# LA BALADE DE SULLY

*Depuis Henrichemont,  
dédiée à Henri IV, et sa vaste place  
carrée, on chemine à travers  
le bocage et en lisière de l'immense  
forêt de La Borne par des sentiers  
faciles et agréables.*

**DURÉE**  
4 h 50

**LONGUEUR**  
17 km

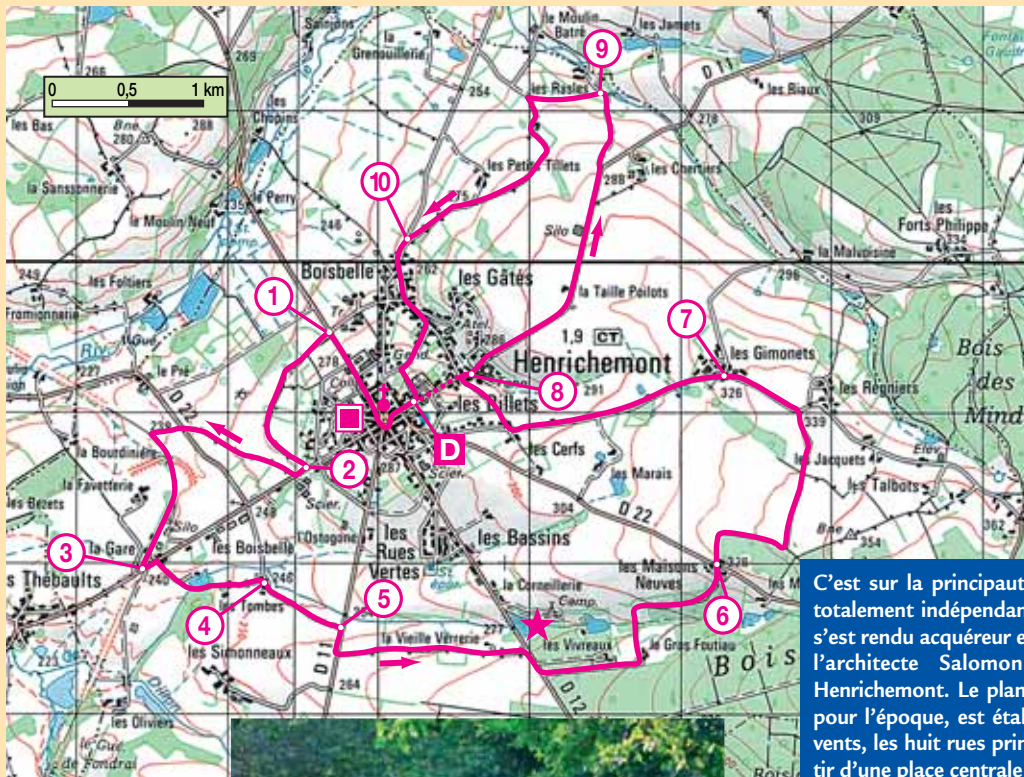
**BALISAGE**  
jalons "Le Cher Pas à Pas"

**ALTITUDES**  
▼ 245 m ▲ 340 m



Le puits de la place Henri-IV à Henrichemont.





CIRCUIT 13 - Carte IGN n° 2323 et 2423  
©IGN Paris 2006, autorisation n° 50-1689



Vue du sentier  
vers la Vieille Verrerie.

© Henry Lacroix

**D** De l'église à Henrichemont, prendre la rue de Bourgogne jusqu'à la place Henri-IV. Prendre à droite rue Victor-Hugo (D 12) en direction du centre sportif.

**1** 250 m après le collège et le transformateur, prendre à gauche une large chemin. Laisser son chemin à gauche, puis obliquer à gauche pour rejoindre la D 20.

**2** Emprunter à droite la D 20, puis à 100 m (en face du supermarché), prendre un bon chemin à droite jusqu'à rejoindre la D 22. La traverser, continuer en face sur 200 m. On rejoint une ancienne voie de chemin de fer désaffectée, l'emprunter à gauche.

**3** Après l'ancienne gare, arriver sur la D 20. L'emprunter à gauche sur 120 m et prendre à droite un chemin carrossable. Franchir un ru.

**4** À la ferme, passer entre les bâtiments et emprunter à droite le chemin (mare) et rejoindre la D 11.

**5** La suivre à droite, puis prendre à gauche après 200 m ; arrivé à une nouvelle route, la prendre à droite, puis la deuxième à gauche. Suivre ensuite à gauche, franchir un ruisseau et tourner à droite. À la fourche, prendre à gauche et rejoindre la départementale par le hameau des Maisons-Neuves.

**6** La couper et prendre un chemin en face, légèrement sur la gauche. Suivre à droite, puis tourner à gauche ; couper un chemin, poursuivre en face et prendre la petite route à gauche.

**7** Laisser le hameau des Gimonetes à droite et poursuivre sur la route jusqu'au hameau suivant. Prendre alors la première route à droite jusqu'à la grande route.

**8** La suivre à droite puis prendre à gauche une petite route vers Les Rasles.

**9** Juste avant le hameau, bifurquer sur un petit chemin à gauche, puis encore à gauche sur une petite route. Délaisser tous les chemins collatéraux et poursuivre jusqu'à une autre route.

**10** La suivre à gauche ; prendre à gauche aux deux carrefours suivants. Emprunter la première rue à droite, puis à gauche. Longer le cimetière et arriver à droite vers le point de départ.

C'est sur la principauté de Boisbelle, domaine totalement indépendant de la couronne dont il s'est rendu acquéreur en 1605, que Sully charge l'architecte Salomon de Brosse d'édifier Henrichemont. Le plan de celle-ci, très original pour l'époque, est établi en forme de rose des vents, les huit rues principales rayonnant à partir d'une place centrale carrée. Les travaux commencent en 1609 mais, à la suite de la disgrâce de Sully et de la mort du roi, ils sont définitivement abandonnés en 1612. Laisseée inachevée, la cité ne s'en développe pas moins, et devient, au XIX<sup>e</sup> siècle, un centre de l'industrie du textile et du cuir très dynamique. Le siècle suivant voit s'amorcer le déclin d'Henrichemont qui garde cependant, inscrit dans son patrimoine, les preuves de sa prospérité enfuie.

**RACCOURCI EN 8 :** prendre la route à gauche pour rejoindre le départ.